



## Tarifs et Ecolage 2023-2024

	<b>Finance d'entrée unique</b>	100 CHF
<b>1</b>	<b>Cours collectif d'initiation musicale</b>	590 CHF
<b>2</b>	<b>Cours collectif de solfège</b>	510 CHF
<b>3</b>	<b>Cours d'instrument individuel à vent, piano et guitare</b>	
3a	30 minutes	1'290 CHF
3b	45 minutes <sup>1</sup>	1'610 CHF
<b>4</b>	<b>Cours de tambour collectif de 50 minutes</b>	1'290 CHF
<b>5</b>	<b>Cours de tambour ET percussion<sup>2</sup></b>	1'530 CHF
<b>6</b>	<b>Participation dans un ensemble EMN</b>	
6a	Si musicien-ne suit actuellement des cours à l'EMN	Inclus
6b	Si musicien-ne ne suit pas actuellement des cours à l'EMN <sup>3</sup>	330 CHF / 280 CHF
<b>7</b>	<b>Cours de certificat - programme spécifique</b>	
7a	Solfège : cours collectif de 60' / 75' / 90' hebdomadaire <sup>4</sup>	590 CHF / 730 CHF / 880 CHF
7b	Instrument : cours individuel de 60' hebdomadaire	2'080 CHF
<b>8</b>	<b>Cours individuel à la carte de 30 minutes<sup>5</sup></b>	
8a	Série de 5 cours à la carte / avec mise à disposition d'instrument	220 CHF / 250 CHF
8b	Série de 10 cours à la carte / avec mise à disposition d'instrument	420 CHF / 470 CHF
<b>9</b>	<b>Cours de Musique de chambre<sup>6</sup></b>	280 CHF
<b>10</b>	<b>Mise à disposition</b>	
10a	Instrument à vent	430 CHF
10b	Tambour (dès l'entrée au Corps de Tambours)	180 CHF

### Notes importantes

- Les tarifs ci-dessus s'appliquent aux élèves dont le représentant légal est contribuable sur le canton de Vaud ET si l'élève a moins de 20 ans (25 ans s'ils sont en formation sur présentation d'une attestation officielle). Dans le cas contraire, les tarifs sont à multiplier par 1,5.
- Rabais pour la fratrie : -15% pour le 2<sup>ème</sup> enfant, -25 % pour les suivants.
- Les contribuables vaudois peuvent demander « l'aide individuelle » auprès de leurs communes d'habitation en cas de besoin d'aide financier.
- La mise à disposition d'un instrument nécessite la signature d'un accord supplémentaire.
- Tambour muet, baguettes, housse, métalophone, becs, anches, méthodes et tout autre matériel ainsi que le remplacement du matériel perdu est facturé au prix coutant.

- 1) Cours de 45 minutes possible sur préavis du professeur et après accord du directeur pédagogique et le représentant légal.
- 2) Cours de percussion possible dès le niveau Élémentaire en tambour. Cours collectif pour tambour, individuel pour percussion.
- 3) Harmonie des Cadets, Orchestre d'Harmonie, Corps de Tambour, Ensemble de Percussion : 330 CHF  
Atelier Musique Actuelle : 280 CHF.
- 4) Tarif selon la durée du cours : max 3 élèves 60' à 590 CHF / max 4 élèves 75' à 730 CHF / 5 élèves ou plus 90' à 880 CHF
- 5) Un maximum de 30 cours peut être suivi dans cette manière. Paiement avant le début du premier cours de chaque série.
- 6) Classe ouverte uniquement si l'effectif de 4 élèves minimum peut être atteint.